

FR

# Skylux® grille de protection antichute

Notice de pose

Art.N° 40769

  
**SKYLUX**  
*Hello daylight!*

# Sécurité

Prenez les mesures de sécurité nécessaires et requises ; par exemple, en cas de montage depuis l'extérieur, sur le toit, il est obligatoire d'utiliser une protection antichute (ligne de vie), des lunettes de sécurité, des gants, un casque, etc. Interdiction de marcher sur le verre.



## Chutes de hauteur

- En cas d'utilisation d'échelles pour l'accès toiture :
  - L'échelle est-elle en bon état ?
  - Est-elle correctement inclinée (à 75°) ?
  - Est-elle immobilisée en bas et en haut pour éviter qu'elle ne glisse ?
  - Il est interdit d'escalader l'échelle avec du matériel lourd/volumineux (règle de 3 points d'appui) ! Levez le matériel avec une grue si possible.
- Ne soulevez pas de matériel en prenant appui sur la rive de toiture ou la gouttière. Utilisez une grue pour déposer le matériel sur le toit.
- Zone de toiture : l'emplacement où sont destinées les coupoles/les voûtes filantes doit être préalablement doté d'équipements de protection collective, par exemple une protection périphérique (système de garde-corps suspendu à la gouttière et prenant appui contre le mur extérieur du bâtiment avec catégorie A B C adapté selon la pente de toit) ou un échafaudage, de sorte qu'en cas de chute éventuelle de la toiture, on soit immédiatement retenu et qu'on ne puisse chuter au sol. À défaut, il faut toujours travailler encordé via un harnais agréé, une longe (adaptée à l'hauteur de chute) et une fixation à un point d'ancrage solide destiné à cet effet.
- Veillez à ce que le toit soit stable et à ce qu'il n'y ait pas d'ouvertures dangereuses et/ou de zones insuffisamment résistantes (p. ex. plaques ondulées...) dans le toit à versants. S'il en existe, prenez les mesures appropriées : renforts, filets de sécurité sous les zones dangereuses ...
- Avant de découper la baie destinée à accueillir la coupole/voûte filante, veillez à ce qu'il y ait des filets de sécurité là où l'ouverture est réalisée, conformément à la législation en vigueur ; veillez aussi à ce qu'ils soient solidement et suffisamment fixés à la structure de toiture.
- En cas d'utilisation d'une nacelle élévatrice/d'un élévateur à pantographe : utilisez et sécurisez toujours le harnais (obligatoire) ! Il est interdit de quitter la cage.
- Ne progressez jamais en marche arrière sur un toit, mais toujours en marche avant.
- Veillez à ce que la zone de travail soit suffisamment éclairée.



## Obstacles à faible hauteur et chutes de charges

- Il est interdit de se trouver sous ou aux alentours d'une charge suspendue (dans un périmètre de 1 m).
- Délimitez la zone de danger sous l'endroit où les coupoles/voûtes filantes sont montées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment, à hauteur des murs extérieurs (pour le cas où du matériel glisserait vers le bas depuis le toit). Le but est qu'une charge qui chuterait éventuellement ne puisse heurter quelqu'un. Il est interdit d'entrer les zones dangereuses pendant les travaux.



## Accrochage

- Tous les équipements de travail utilisés doivent porter un label CE valable, être bien entretenus et être dotés de tous les dispositifs de sécurité nécessaires. Ils ne peuvent jamais être enlevés.
- Les personnes qui utilisent les équipements de travail sont formées à cet effet. Des capots de protection sont toujours prévus sur tous les équipements de travail. Ils sont en bon état et correctement réglés.



## Trébuchement/chute

- La sécurité commence par le maintien de l'ordre et de la propreté. Rangez tout immédiatement, ne laissez rien traîner.
- Les déchets doivent être triés.
- Une attention particulière est requise pour les câbles électriques (risque de trébuchement). Ne circulez jamais en marche arrière !
- Veillez à ce que la zone de travail soit bien éclairée.





#### Pièces tranchantes

- Attention à ne pas vous coincer ou couper les doigts lors de la manipulation des coupoles ou des voûtes filantes.
- Regardez toujours où vous placez les mains pendant le montage des pièces.
- Le port de gants anti-coupures est obligatoire.



#### Ergonomie

- Levage de charges : procédez toujours de la manière correcte : utilisez les genoux ; déplacez les pieds au lieu de tordre le torse ; maintenez la charge le plus près possible du corps.
- Les pièces de plus de 25 kg doivent être soulevées par 2 personnes minimum.



#### Équipements de protection individuelle



- Les vêtements de travail, les chaussures de sécurité et le casque sont obligatoires en toutes circonstances pour tout le monde.



- L'utilisation d'un harnais et d'une longe de retenue agréés est obligatoire en l'absence de protection collective périphérique ou de filets sous l'ouverture de toiture, ainsi qu'en cas d'utilisation d'une nacelle élévatrice/d'un élévateur à pantographe.



- Portez toujours des gants lorsque vous manipulez les pièces de la coupole ou la voûte filante.



- En cas d'utilisation de tronçonneuses/meuleuses, le port de lunettes de sécurité et de protections auditives est obligatoire.

**Faites toujours une Analyse des Risques Last Minute !**

**En cas de doute : ARRÊTEZ ! Ne prenez pas de risques inutiles. Consultez votre dirigeant.**

# Contenu

---

SECURITE	p. 2
REMARQUES	p. 4
MATÉRIEL DE FIXATION	p. 4
CONSIGNES D'ENTRETIEN	p. 4
INSTALLATION	p. 5
PRÉPARATION	p. 5
INSTALLATION DANS L'OUVERTURE DE TOITURE	p. 5
INSTALLATION DANS LA COSTIÈRE	p. 6
INSTALLATION DANS LE CHÂSSIS	p. 6

## Remarques

La grille de protection antichute a uniquement pour but de prévenir la chute d'une personne à travers la coupole. On ne peut pas marcher sur la grille ni poser des charges ou du matériel sur la grille.

Cette notice de pose s'applique pour des montages incorporés et ne décrit que la technique et le déroulement du montage. Il faut rédiger une analyse des risques avant le montage. Il faut également respecter les consignes de sécurité en vigueur ainsi que les conditions de travail et la santé publique.

Quelques éventuelles consignes de sécurité sont:

- Mesures de sécurité antichute p.ex. filets de sécurité selon DIN EN 1263
- Equipements de protection individuelle (EPI) recommandés et une supervision par un supérieur est conseillée.

L'accès et le passage au chantier doit pouvoir se faire en toute sécurité.

## Matériel de fixation

Si du matériel de fixation autre que décrit dans cette notice de pose est utilisé, leur équivalence doit pouvoir être prouvée. Les consignes de distance pour appliquer les fixations et les distances par rapport au rebords doivent également être respectées.

## Consignes d'entretien

Les grilles de protection antichute doivent être contrôlées au moins une fois par an par une personne qualifiée sur des dégâts visuels. Ce contrôle doit être justifié par un rapport.

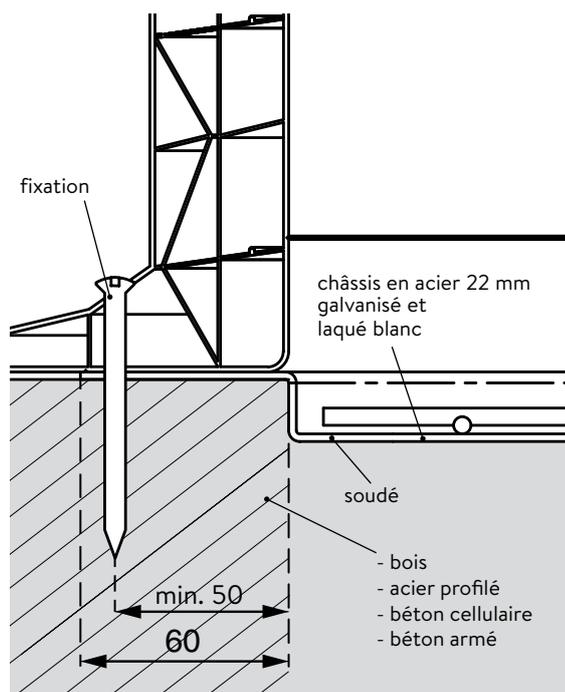
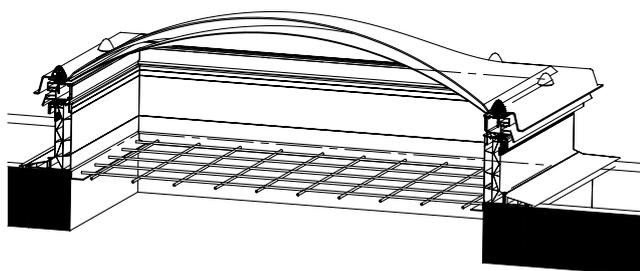
# Installation

## Préparations

En respectant et en suivant la notice de pose, une fonction optimale et une longue durée de vie du produit sont garanties. Veuillez contrôler si la livraison est complète et pas endommagée. Nous ne prenons aucune responsabilité pour des dégâts causés par des imprudences ou erreurs de manipulation des installateurs.

## Installation dans l'ouverture de toiture

Prévoyez une structure stable et suffisamment portante sur laquelle la grille de protection antichute peut être installée. Les poseurs sont équipés d'une ligne de vie (EPI antichute) et/ou il y a des filets de sécurité sous l'ouverture de toiture. La grille doit être fixée sur un sous-sol en bois, métal ou béton avec les fixations adaptées dans les trous de fixation prévus dans la grille.

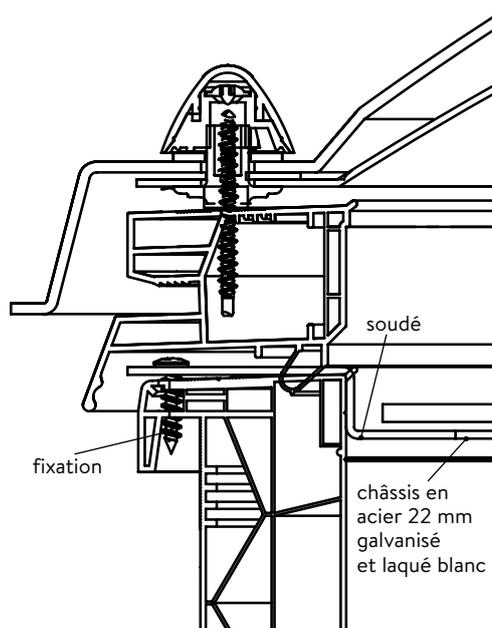
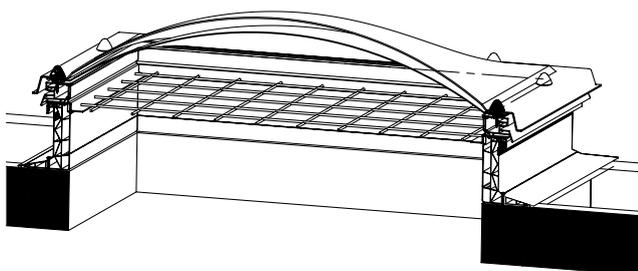


sous-sol	type de fixation
bois	vis à bois DIN 96/DIN 571 ou DIN 7996 6x70 ou plus longue, avec rondelle selon DIN 9021-6,4 ou équivalent
acier profilé	vis à plaque DIN 7983-6,3 x 50 avec rondelle ou vis à plaque AS-S16 6,5 x 50 selon DIN 7500 formD ou équivalent
béton cellulaire	Fischer 7x85 avec rondelle selon DIN 9021-7,4 en Fischerplug GB10 ou équivalent
béton armé	Fischer 7x85 (avec tête SKT) avec rondelle selon DIN 9021-7,4 en Fischerplug S10 x 50 ou équivalent

## Installation dans la costière

Les poseurs sont équipés d'une ligne de vie (EPI antichute) et/ou il y a des filets de sécurité sous l'ouverture de toiture. Utilisez uniquement une costière de Skylux.

Les différentes costières Skylux sont adaptées pour la pose d'une grille de protection antichute. Installez la costière sur un sous-sol stable. Si nécessaire, prenez contact avec votre architecte. Installez la grille dans la mesure jour de la costière et fixez-la avec les vis livrées du type HILO 25 x 5,3 dans tous les trous de fixation de la grille.

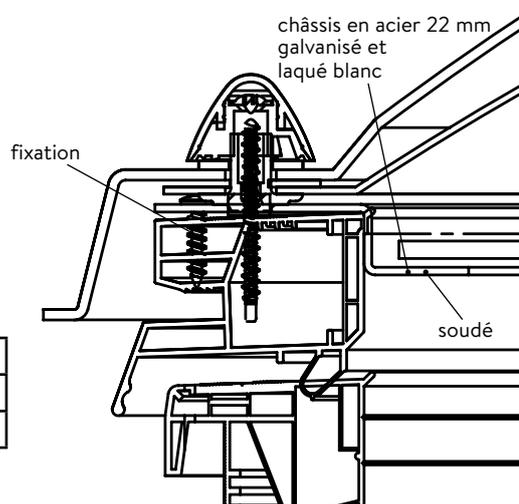
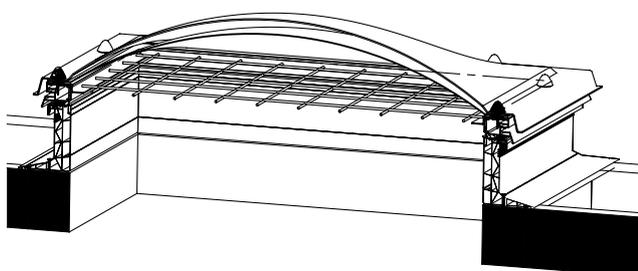


costière	type de fixation
PVC 16/20	Hilo 25mm x 5,3
PVC 16/20 EP	Hilo 25mm x 5,3
PVC 16/00	Hilo 25mm x 5,3
PVC 30/20	Hilo 25mm x 5,3
prv H15	Hilo 25mm x 5,3
prv D15	Hilo 25mm x 5,3
prv D30	Hilo 25mm x 5,3
prv D50	Hilo 25mm x 5,3
prv M15 - M50	Hilo 25mm x 5,3
metal M15-M50	Hilo 25mm x 5,3

## Installation dans le châssis

Les poseurs sont équipés d'une ligne de vie (EPI antichute) et/ou il y a des filets de sécurité sous l'ouverture de toiture. Comme les costières de Skylux, aussi les châssis sont adaptées pour la pose d'une grille de protection antichute. Installez le châssis comme la mode d'emploi ou utilisez un châssis prémonté.

Installez la grille et fixez-la avec avec les vis livrées du type HILO 25 x 5,3 dans tous les trous de fixation de la grille. Forez des trous avec un diamètre de 3,5 mm dans la grille de protection antichute.



châssis	type de fixation
PVC Sundome	Hilo 25mm x 5,3
PVC Window	Hilo 25mm x 5,3